

11 juin 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

MESSAGE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNAPEI, SAINT-ÉTIENNE, 11 - 12 JUIN 1977

« ACTION SOCIALE » J'ADRESSE LE TÉMOIGNAGE DE MA TRÈS PROFONDE SYMPATHIE AUX PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS, REPRÉSENTANT LES ASSOCIATIONS REGROUPEES AU-SEIN DE

L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS « UNAPEI », QUI SONT REUNIS À SAINT-ÉTIENNE. VOUS VOUS RETROUVEZ, COMME CHAQUE ANNÉE, POUR FAIRE LE BILAN DE VOTRE ACTION ET VOUS INTERROGER SUR L'AVENIR. JE VOUS APPORTE MON APPUI ET CELUI DU GOUVERNEMENT SUR LEQUEL VOUS POUVEZ COMPTER POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS AIDER. L'ADMINISTRATION DOIT CONNAÎTRE LES ASPIRATIONS DES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS CONCRÈTES POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ. ELLE DOIT ÉGALEMENT EXPLIQUER CLAIREMENT SES CHOIX. IL VOUS APPARTIENT, POUR VOTRE PART, DE FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE CEUX QUE VOUS REPRÉSENTEZ. LA LOI D'ORIENTATION OFFRE AUX PERSONNES HANDICAPÉES, À LEURS FAMILLES ET À LEURS ASSOCIATIONS, DES LIEUX DE DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS. NOUS AVONS DÉJÀ MESURÉ ENSEMBLE L'IMPORTANCE DE CETTE CONCERTATION ET LES RÉSULTATS AUXQUELS ELLE A PERMIS D'ABOUTIR. NOUS POUVONS LA DÉVELOPPER ENCORE ET L'APPROFONDIR. VOUS POUVEZ AUSSI COMPTER SUR L'APPUI DES POUVOIRS PUBLICS POUR FACILITER L'ÉPANOUISSEMENT DE VOTRE VIE ASSOCIATIVE. LE GOUVERNEMENT VEUT ENCOURAGER LES ASSOCIATIONS, PARTICULIÈREMENT DANS LE SECTEUR SOCIAL, DES LORS QUE DES RELATIONS CLAIRES ET FRANCHES S'ÉTABLISSENT ENTRE ELLES ET LA PUISSANCE PUBLIQUE. IL ENTEND PROTÉGER LEUR LIBERTÉ D'AGIR, LEUR INITIATIVE ET LEUR RECHERCHE DE FORMULES NOUVELLES CAR IL CONNAÎT LE RÔLE IRREMPLACABLE QU'ELLES ONT JOUÉ ET QU'ELLES CONTINUERONT DE REMPLIR.

« ACTION SOCIALE » LA LOI D'ORIENTATION EST VENUE AFFIRMER LA PLACE DES PERSONNES HANDICAPÉES AU-SEIN DE LA NATION. JE LA CONSIDÈRE COMME L'UNE DES LOIS LES PLUS IMPORTANTES, SINON LA PLUS IMPORTANTE, DES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE MON MANDAT. C'EST POURQUOI JE VEILLERAI À CE QUE SA MISE EN ŒUVRE, QUI EST EN-COURS, NE SOUFFRE AUCUN RETARD. MAIS CETTE LOI EST PERFECTIBLE ET LES DIFFICULTÉS QUE POURRAIT RÉVÉLER SON APPLICATION SERONT CORRIGÉES. LA LOI D'AUTRE PART NE FIXE ÉVIDEMMENT PAS UNE FOIS POUR TOUTES L'EFFORT DE LA COLLECTIVITÉ. DANS UNE ÉTAPE ULTÉRIEURE, IL FAUDRA RÉFLÉCHIR AUX CONDITIONS QUI PERMETTRONT AUX PERSONNES HANDICAPÉES DE MIEUX CHOISIR LEUR MODE DE VIE. PARCE QU'ELLE CONSACRE L'AUTONOMIE DE CES PERSONNES EN SUPPRIMANT POUR L'AVENIR L'OBLIGATION ALIMENTAIRE DE LEURS FAMILLES ET EN LIMITANT CONSIDÉRABLEMENT LA RÉCUPÉRATION SUR SUCCESSION, LA LOI D'ORIENTATION MARQUE UN CHANGEMENT FONDAMENTAL PAR-RAPPORT AU PASSÉ. IL CONVIENT D'EN TIRER TOUTES LES CONSÉQUENCES. C'EST POURQUOI J'AI DEMANDÉ AU MINISTRE DE LA SANTÉ D'EXAMINER DANS QUELLES CONDITIONS LES SOMMES QUI SONT ENCORE DUES À L'AIDE SOCIALE AUX INFIRMES, POUR LE PASSÉ, PAR LES FAMILLES AU TITRE DE L'OBLIGATION ALIMENTAIRE, POURRAIENT NE PAS ÊTRE RÉCOUVRÉES. DE MÊME LES DÉCIDERATIONS NE DEVRAIENT PLUS INTERVENIR QUE

RECOURUES. DE MEME LES REOPERATIONS NE DEVRAIENT PLUS INTERVENIR QUE
DANS LES CAS EXCEPTIONNELS OU LA LOI D'ORIENTATION LES A LAISSE SUBSISTER
`ACTION SOCIALE ` HANDICAPES` NOUS VOULONS UN AVENIR QUI SOIT PLUS
SOLIDAIRE ET PLUS FRATERNEL. NOUS DEVONS TRAVAILLER ENSEMBLE A LE
PREPARER. IL FAUT QUE L'INFORMATION DU PUBLIC, PREVUE PAR LA LOI, SOIT BIEN
FAITE ET QUE LES MEDIA LUI CONSACRENT LA PLACE NECESSAIRE SANS LAISSER AU
HASARD LE SOIN DE DECIDER DE SON OPPORTUNITE. IL EST NECESSAIRE QUE L'ECOLE
SOIT, COMME LA LOI LE VEUT, LE LIEU PRIVILEGE OU NOS JEUNES ENFANTS
APPRENNENT QUE LES AUTRES ONT DROIT A LA CONSIDERATION ET AU RESPECT. IL
CONVIENT ENFIN QUE, CONFORMEMENT A LA LOI, LES ADMINISTRATIONS, LES
MUNICIPALITES, LES ARCHITECTES ET LES PROMOTEURS FASSENT DE LA RUE, DE
L'ECOLE ET DES BATIMENTS, DES LIEUX ENFIN ACCESSIBLES A TOUS. COMMENT
POURRIONS-NOUS EN EFFET NOUS CONNAITRE, SI CERTAINS D'ENTRE NOUS NE
POUVAIENT PARTAGER LA VIE DE TOUS. JE SOUHAITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'UNAPEI LA PLEINE REUSSITE DES TRAVAUX POUR LESQUELS ELLE EST REUNIE, ET JE
DEMANDE A SON PRESIDENT, MONSIEUR HENRY, DE TRANSMETTRE AUX PARENTS,
REUNIS A SAINT-ETIENNE, MON ENGAGEMENT PERSONNEL DE LES AIDER A DONNER A
LEURS ENFANTS LA PLACE QUI LEUR REVIENT DANS LA SOCIETE PLUS JUSTE ET PLUS
FRATERNELLE QUE JE DESIRE POUR LES FRANCAIS